
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance plénière d’At-Large 1 : Les RIR à la croisée des chemins - Les lacunes de la gouvernance, défis régionaux et rôle de l’ICANN
Mardi 28 octobre 2025 – 10h30 à 12h00 IST

MICHELLE DESMYTER

Un petit rappel. Prenez vos casques et vos écouteurs si vous ne l'avez pas déjà fait. Nous allons commencer d'ici quelques minutes. Cette séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement est lancé. Merci.

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette première plénière de l’At-Large : Les RIR à un carrefour – Gouvernance, défis régionaux et rôle de l'ICANN. Je m'appelle Michelle DeSmyter et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Lors de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils ne sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses sur Zoom.

L'interprétation lors de cette séance sera garantie en anglais, français et en espagnol. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette séance, veuillez lever la main sur Zoom. Lorsqu'on appellera votre nom, les participants à distance auront l'autorisation d'activer leur micro. Les personnes en présentiel utiliseront un

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

micro physique. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous vous exprimez si vous parlez une autre langue que l'anglais. Veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable. Je vais maintenant donner la parole à Pari Esfandiari.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup et bienvenue à toutes et à tous qui êtes ici à Dublin. Et merci à celles et à ceux qui nous rejoignent à distance. Je m'appelle Pari Esfandiari et c'est un plaisir pour moi de modérer cette plénière de l'ALAC avec Hadia ElMiniawi intitulée Les RIR à un carrefour – Ce que l'AFRINIC nous révèle de la gouvernance régionale et mondiale.

L'expérience de l'AFRINIC a suscité d'importantes réflexions parmi la communauté de l'Internet sur la façon dont le modèle de gouvernance des registres Internet régionaux doit évoluer pour permettre de rétablir la confiance, renforcer la responsabilité et assurer une coordination efficace de notre système dans un environnement constamment en changement. Ces événements ont mis en lumière des zones de vulnérabilité, mais ont également ouvert la porte à un renouvellement. Une chance pour nous de renforcer la transparence, renforcer la coopération et assurer que notre système reste résilient et juste pour toutes les régions.

Notre objectif aujourd'hui est de promouvoir un dialogue constructif et tourné vers l'avenir au sein de la communauté de l'ICANN. Il ne s'agit pas de revisiter et de revenir sur des processus existants tels que la mise à jour actuelle de la deuxième politique

de coordination de l'Internet, l'ICP-2, mais plutôt de compléter toutes ces discussions. Notre objectif est d'explorer comment la gouvernance des RIR, une culture et une pratique de la gouvernance des RIR peut évoluer afin de restaurer la confiance, la confiance, renforcer la clarté des rôles de chacun et renforcer une meilleure équité, assurer un meilleur équilibre parmi les parties prenantes. Cette conversation est tout particulièrement opportune pour les utilisateurs finaux, ceux qui sont le plus impactés par les tests de notre système et les problèmes de confiance, de continuité et de coordination peuvent au final toucher tout le monde, qui dépend d'un Internet stable et inclusif.

La session d'aujourd'hui se déroulera en plusieurs parties. Tout d'abord, je vais vous parler des dernières évolutions de la situation qui nous ont amenés ici. Ensuite, nous allons entendre nos éminents orateurs et oratrices. Nous allons ensuite passer à une discussion de panel et puis à une session questions-réponses, permettant ainsi aux participants à distance et en présence de poser leurs questions. Et puis, nous terminerons avec des réflexions de clôture.

Pour rappeler le cadre aujourd'hui, rappelons un peu les bases. Les RIR sont les organisations à but non lucratif, dirigés par leurs membres, qui permettent et qui gèrent l'allocation des adresses IP et des numéros du système autonome supervisée par l'ICANN. Leur responsabilité se fait à deux niveaux au niveau mondial, pour garantir la stabilité et la coordination technique, et au niveau régional pour garantir des prises de décisions ouvertes et

ascendantes. Cette structure double est ce qui permet au système d'être équilibré et crédible.

L'AFRINIC est l'un de nos plus jeunes RIR a été confronté à toute une série de problèmes de gouvernance et institutionnels qui ont mené à une véritable crise des litiges quant à la gestion financière, les élections et la transparence, qui ont érodé la confiance de la communauté. Et en 2021, cela s'est transformé en une véritable bataille juridique à Maurice, ce qui a perturbé les opérations de ce RIR à un moment où l'AFRINIC avait même perdu sa capacité à exercer ses fonctions de base essentielles. Et c'était une première dans l'histoire des systèmes RIR.

Il est important de noter que ce n'était pas un échec du modèle des RIR en lui-même, mais plutôt une épreuve qui a mis en lumière des défaillances s'agissant de la supervision, de la responsabilité et de la gestion de crise qui peuvent nous permettre de mettre en place une gouvernance plus forte parmi toutes les régions. Lorsqu'un RIR est confronté à des difficultés, les ondes de choc se répandent à travers l'entièreté de l'écosystème de l'Internet.

Et le cas de l'AFRINIC nous rappelle que notre cadre des RIR repose sur une confiance mutuelle la transparence et la coordination à la fois au sein des régions et dans le monde. Alors que l'Internet est de plus en plus remis en question d'un point de vue politique et économique, renforcer cette confiance exige réflexion et renouvellement. La question qui se pose à nous n'est pas est-ce que le modèle de gouvernance fonctionne, mais plutôt comment

garantir que ce modèle continue de fonctionner de manière efficace, juste et inclusive alors que nous sommes confrontés à de nouvelles pressions?

L'AFRINIC a depuis repris ses opérations et la communauté a répondu de manière très proactive. La mise à jour actuelle de la deuxième politique de coordination de l'Internet, l'ICP-2, qui définit comment sont reconnues nos RIR, comment leurs opérations sont passées en revue et comment on peut les retirer. Cette reconnaissance permet des réformes valables telles que des audits réguliers, des critères de responsabilité plus clairs et des mécanismes assurant la continuité. Et pourtant, toutes ces mises à jour procédurales nécessaires mettent en lumière aussi des inquiétudes concernant la gouvernance et notamment, on se demande si nous avons une compréhension partagée des principes qui permettent la responsabilité et la confiance. Est-ce que des réformes procédurales seules peuvent nous permettre d'avancer? Si parallèlement, on ne met pas en place une culture communautaire de l'inclusivité et de la transparence et des responsabilités partagées

C'est ce dont nous allons discuter aujourd'hui, non pas en revisitant les mécanismes de l'ICP-2, mais plutôt en réfléchissant aux valeurs et aux pratiques de la gouvernance qui lui donnent tout son sens et qui permettent la résilience à long terme. Nous avons avec nous un panel d'éminents orateurs qui va nous présenter les

diverses perspectives de l'ICANN. Certains d'entre vous sont familiers aussi. Je n'ai pas besoin de les présenter. Page suivante.

Notre discussion sera orientée par trois questions principales qui sont projetées à l'écran. Je vais commencer par vous lire la première question, et je vais vous inviter, chacun et chacune à partager vos perspectives. La question est la suivante : Comment le renforcement de l'ICP-2 peut nous aider à garantir que la gouvernance des RIR reste appropriée au vu de ses objectifs? Quelles sont les mesures complémentaires qu'on pourrait prendre pour améliorer la crédibilité et l'efficacité? L'AFRINIC a un nouveau conseil d'administration. Vous avez été confronté à des problèmes de gouvernance au sein de votre région et de votre perspective. Comment répondriez-vous à cette question?

AZIZ HILALI

Merci Pari. Je suis membre de l'ALAC et aussi le vice-président du conseil d'administration de l'AFRINIC. Du point de vue de l'AFRINIC, comme vous l'avez dit, nous avons appris que le modèle de notre RIR, des registres Internet régionaux reste fort en principe, mais il est fragile en pratique, surtout d'un point de vue de la protection institutionnelle qui est faible. La crise qu'a connue l'AFRINIC nous a bien démontré comment les registres Internet régionaux peuvent être vulnérables d'un point de vue juridique, lorsqu'ils sont enregistrés en tant qu'association locale ou en tant qu'entreprise privée, qui fait l'objet de lois, de législation au niveau national. Cela les expose à des poursuites abusives, à une pression externe et à

des acteurs privés qui tentent de s'ingérer au sein de ces ressources Internet pour servir leurs propres intérêts.

Et c'est la raison pour laquelle la mise à jour de l'ICP-2, selon moi, est si importante, car elle permet à l'AFRINIC de rendre le rôle des RIR plus transparents, plus responsables et plus résilients. Cela nous a également aidé à définir des critères permettant la reconnaissance et la déreconnaissance des RIR. Mais cela nous permet aussi de garantir que les RIR bénéficient d'un statut international qui les protègent de tout intérêt et de toute interférence commerciale ou politique.

Nous devons aussi aller plus loin et permettre des révisions régulières, des critères d'audit, et il faut mettre en place aussi une communication claire avec nos membres. L'un des problèmes de l'AFRINIC, c'est que nos membres sont encore assez inactifs. Très peu de ses membres votent ou participent au processus d'élaboration des politiques. Nous devons vraiment encourager notre communauté à participer et donc l'ICP-2 est une base solide, mais la participation de la communauté et les garde-fous juridiques sont vraiment les deux piliers d'une confiance à long terme en notre système.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Maintenant, je voudrais me tourner vers Hervé. Vous êtes le président de l'organisation de soutien à l'adressage,

l'ASO. Vous coordonnez donc tous les RIR aussi. Selon votre perspective, comment approcheriez-vous cette question?

HERVÉ CLÉMENT

Tout d'abord, merci Pari, merci Aziz d'avoir parlé de l'ICP-2. Alors je suis le président de l'ASO AC et mon collègue ici est coprésident avec moi. On va essayer d'être simple.

Alors l'ICP-2, c'est un document qui a été adopté en 2001, qui établit le critère pour l'établissement d'un registre Internet régional. C'est donc un document qui a 25 ans et il doit être mis à jour. Lorsqu'on met à jour les critères permettant l'établissement d'un registre Internet régional, d'une certaine façon, on consolide le système et on renforce la confiance des membres de notre communauté vis à vis de ce document.

Il y a un autre aspect lié au travail sur l'ICP-2 qui est très important. Ces critères peuvent être utilisés également pour assurer la continuité des RIR existants et pour renforcer la confiance qu'on peut avoir dans les audits qui sont effectués. Par exemple, ça peut être utile. Et cet ICP-2 mis à jour peut être aussi utilisé à des fins d'audit et ce sera le cas à l'avenir. Des audits pourront donc être exécutés régulièrement à l'avenir. Donc le fait d'avoir des critères robustes et une définition précise peuvent donc consolider justement cette possibilité de mener des audits. Et cela nous amène à un peu plus loin dans la consolidation de notre système. Merci.

HANS PETTER HOLEN

Merci beaucoup. Sur ce, je vais me tourner vers Hans. Vous êtes à la direction d'un des plus éminents RIR. Vous avez énormément de connaissances. Et donc, pouvez-vous nous faire part de votre point de vue?

HANS PETTER HOLEN

Merci beaucoup. Alors tout d'abord, je voudrais vraiment souhaiter la bienvenue à Aziz ici à cette table. C'est une très bonne nouvelle d'avoir un membre du CA de l'AFRINIC avec nous, et je suis très heureux de vous voir prendre en charge l'AFRINIC.

Alors le RIPE NCC a été le premier établi en 1992. Ensuite les autres ont été établis. La gouvernance des RIR en revient à des documents qui ont été écrits au tout début des années 90. Et puis, on a eu l'ICP. Nous sommes en train de la réviser. Donc, pendant très longtemps, la gouvernance du système a évolué. Ce n'est pas un processus qui est statique, qui stagne et c'est très important pour notre organisation, mais également pour la communauté, parce que le RIPE NCC ne fait pas cela dans le vide. Nous le faisons pour nos membres, pour la communauté At-Large.

Et la semaine dernière, lors d'une de nos réunions, nous avons parlé de notre stratégie à venir et nous avons lancé un appel pour sensibiliser un peu plus les gouvernements, pour impliquer plus les gens. Et ma réponse, ça a été de dire que les gouvernements sont membres de notre communauté, et donc ils doivent participer à

nos travaux, étant donné le modèle multipartite que nous avons adopté. Donc, attendre que quelque chose ne fonctionne plus, c'est passif.

Donc, il faut plutôt adopter un rôle proactif et participer là où on le peut. Et Aziz a soulevé un point très intéressant, c'est-à-dire que nous sommes des organisations à but non lucratif dans un pays, et nous sommes sous la protection de ce pays. Bien sûr, nous avons des devoirs au vu des législations de ce pays, mais le pays est également censé protéger ces citoyens et ces organisations aussi.

Moi, ce que je voudrais voir aussi, c'est en fait une protection de tous les 70 pays de ma région. Alors comment faire cela? Comment mettre en œuvre cela? Ce n'est pas que je veux que les gouvernements l'emportent sur nous, mais plutôt ils doivent nous protéger de menaces qu'on a décrit ici. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup, Hans. Donc, du point de vue de la coordination.

JOHN CRAIN

Donc, vous savez que c'est une question complexe. Je vais me cantonner à la question de l'ICP-2. Alors, quand ces thématiques ont commencé à émerger, nous avons examiné les documents à notre disposition, les processus en place. Quelles sont les responsabilités qui nous incombent? Et donc, en ce qui concerne le monde de l'adressage, c'est l'ICP-2 qui est importante.

Donc, il est très clair que l'ICP-2 a été rédigé il y a 25 ans, à un moment où nos problèmes étaient d'avoir un mécanisme prévisible. Et donc, il s'agissait de problèmes très spécifiques. Et donc, c'est l'un de mes dadas. Vous savez que je viens du monde des réseaux Internet régionaux, et nous nous concentrons sur l'espace de noms et peu sur les identificateurs. Donc il fallait vraiment examiner les choses en profondeur.

Nous avons pendant 25 ans connu des problèmes et l'ICP bis, c'est la version nouvelle de l'ICP-2 a essayé de résoudre ces questions et vous voyez que cela va au-delà de la reconnaissance. Cela va bien sûr jusqu'à la déreconnaissance, mais pour moi, il y a le milieu, c'est la continuité des RIR. Et qu'est-ce qu'ils attendent et quelles sont les attentes de la part de l'ICANN?

Donc, nous avons parlé de contrôle au fur et à mesure de la fourniture de services. Tout cela est évident. Mais quand il y a un document qui date de 25 ans, on sait qu'à l'époque ce n'était pas la préoccupation. L'ICP-2, je pense que c'est un pas en avant formidable. Il ne faut pas considérer que c'est terminé, que c'est abouti. Nous avons élaboré quelque chose qui est bien pour l'heure actuelle, mais le monde ne tourne pas autour de nous. Et donc il y a le document de mise en œuvre de l'ICP-2 et c'est ainsi que l'ICANN et l'IANA vont prendre l'ICP-2 et donc le mettre en œuvre.

Donc, je ne sais pas comment ce document s'intitulera. Il y a une mise en œuvre de l'ICP-2, il y a ce document-là et nous allons continuer à tirer des enseignements et nous verrons des

changements qui se dérouleront au fur et à mesure, et ça nous permettra d'établir une gouvernance plus prévisible.

PARI ESFANDIARI

Donc il y a des mesures juridiques nécessaires pour la protection, il y a une participation proactive. Et donc il faut que l'ICP-2 soit un document vivant. Je viens à vous, Wolfgang, avec votre expérience dans le domaine du processus multipartite notamment, comment est-ce que vous voyez les choses?

WOLFGANG KLEINWAECHTER

Il ne faut pas oublier que les ressources critiques de l'Internet, donc les protocoles, les noms de domaine sont des ressources publiques qui doivent être gérées dans l'intérêt du public et de façon la plus neutre possible. Au sein de cette communauté, nous sommes un prestataire de services pour le monde entier, alors c'est basé sur la confiance. Alors, dans la chaîne d'approvisionnement, on s'attend à ce que tout le monde comprenne son rôle. C'est des relations fondées sur la confiance. Ce que nous avons appris à partir du cas AFRINIC, c'est que nous n'avons pas suffisamment d'instruments nous permettant de réagir s'il y a un usage abusif, si la confiance est utilisée à mauvais escient.

S'il y a un abus de confiance, si des blocs sont utilisés au sein d'une région, il y a un usage abusif de la confiance. Donc, c'est ce que nous avons appris et ce que j'ai vu aussi, ce qui est encourageant. J'appellerai cela la solidarité numérique. Dès qu'il y a un conflit qui

émerge, l'ensemble de la communauté se réunit pour faire en sorte que l'AFRINIC ne se retrouve pas seule.

NRO, donc l'organisation des ressources de numéro, RIPE NCC se réunit. Donc, nous savons que c'est une responsabilité commune. Il faut travailler ensemble pour corriger les choses. Il est encourageant de voir que le système fonctionne même si nous avons des problèmes. Mais il y a suffisamment d'instruments disponibles, même s'il faut du temps. Tout n'est pas parfait, mais nous pouvons régler ces litiges. Et je pense que c'est prometteur.

C'est un message pour les gouverneurs. Je pense que Hans avait dit que le rôle des gouvernements dans le protocole Internet doit être accepté. Les gouvernements font partie de la communauté. Ce sont des parties prenantes. Donc, dans la transition IANA, on a dit que les gouvernements gardent un rôle consultatif. Donc, si cela ne marche pas, alors les gouvernements considéreront qu'ils devront prendre le contrôle des choses. Mais si nous rendons les choses claires que les gouvernements font partie du système et ne sont pas des superviseurs.

Je pense qu'à ce moment-là, on peut utiliser cette position pour renforcer le système multipartite. Savoir dire que toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer. Les gouvernements font partie de la communauté, ils ne sont pas au-dessus de la communauté. Et ainsi, nous pouvons aller de l'avant avec la mise en œuvre de l'ICP-2. Donc nous signalons la force de la communauté et non pas sa faiblesse. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Maintenant, nous passons à notre deuxième question Quelles améliorations dans la reddition de comptes, dans la transparence et dans l'inclusivité peuvent renforcer la résilience des RIR et promouvoir l'équité pour les utilisateurs finaux? Donc, nous passons maintenant à Hervé. Vous avez donc un point de vue tout à fait unique de coordination des RIR. Donc, comment est-ce qu'une transparence et l'inclusivité accrues peuvent renforcer la résilience des RIR et promouvoir l'équité pour les utilisateurs finaux?

HERVÉ CLÉMENT

Merci Pari pour cette question, qui est très importante. Donc il y a trois mots donc : reddition de comptes, transparence et inclusion. Donc, ce sont des mots qui sont très importants dans tous les travaux des RIR. Donc, vous dites que j'ai un point de vue sur la coordination de toutes les régions. Donc, il y a un socle commun.

Je voudrais souligner aussi, nous parlons de l'AFRINIC, mais donc, dans le cadre de l'ICP-2, l'AFRINIC n'est pas le seul axe de concentration de notre travail. Notre travail, donc, vise à renforcer le système At-Large. Donc, quelles sont les améliorations à apporter?

Donc, nous sommes encouragés par le travail fait sur l'ICP-2. Il y a donc le projet préliminaire. Il y a un certain nombre de fonctions,

d'idées qui ont émergé pour soutenir le fonctionnement des RIR avec les membres et la communauté.

Par exemple, il y a cette notion d'impartialité. Donc les RIR doivent fonctionner d'une façon impartiale, conformément aux règles et de façon constante. Donc, cela répond à la question. Donc, un autre mot qui est inclus dans ce document, c'est la transparence. Donc, les RIR doivent publier des rapports de gouvernance, de ses finances de temps en temps utile et de façon accessible, et fournir des mécanismes qui permettent de recevoir des réponses et de poser des questions.

Donc maintenant, je suis heureux de donner la parole à mes collègues. Merci Paris.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Je donne la parole à Hans. Du point de vue opérationnel, quelles sont les mesures pratiques et quelles sont les pratiques qui ont été efficaces pour renforcer la reddition de comptes, la transparence et l'inclusion de la communauté?

HANS PETTER HOLEN

Merci beaucoup. Donc, vous ne m'avez pas demandé comment améliorer la transparence. Nous faisons beaucoup d'efforts pour fournir des rapports, des efforts pour l'exécution de nos mesures, nous fournissons des rapports. Donc, si quelqu'un, par ailleurs, a des idées pour renforcer la transparence, nous sommes preneurs. Donc, l'implication de la communauté, c'est quelque chose qui

nous tient à cœur. Dans le cadre de nos responsabilités envers nos membres, nous ouvrons nos communications dans le cadre des réunions générales, et vous pouvez participer donc à ces réunions.

L'inclusivité, c'est important. Nous avons amélioré cet aspect. Nous avons amélioré notre programme de bourses afin d'avoir de nouvelles personnes qui resteront avec nous, non seulement qui viendront, mais qui resteront. Il faut faire en sorte que ce ne sont pas simplement les personnes anciennement venues. Moi, j'y suis depuis 30 ans à RIPE NCC, mais il faut des nouveaux aussi. Ça ne sera jamais parfait dans le domaine de la transparence et de l'inclusion, mais nous devons donc rendre des comptes aux membres, à nos membres, et non pas seulement aux membres et au gouvernement, au gouvernement néerlandais et à tous les gouvernements du monde et à toutes les parties prenantes. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Et Aziz, avec les défis à relever au sein de l'AFRINIC, les problèmes de gouvernance. De votre point de vue, quels sont les aspects les plus importants pour renforcer la reddition de comptes, la transparence et l'inclusivité dans votre région?

AZIZ HILALI

Merci Pari. Donc il y a la structure qui est aussi importante, la gouvernance. De bons statuts constitutifs ne peuvent pas assurer la stabilité. Je crois que ce qui est important, c'est la culture de

transparence, de reddition de comptes, de coopération. Les règles sont importantes, mais elles doivent être étayées par une communication ouverte, par des rapports et un reporting honnête, comme l'a dit mon ami Hervé, donc un sentiment de partage des responsabilités au sein de la communauté. Et lorsque les décisions sont prises de façon ouverte, et quand tout le monde voit pourquoi ces décisions sont prises, la confiance est renforcée et c'est ce qui renforce les RIR dans des moments difficiles.

En ce qui concerne la gouvernance, je pense que l'ICANN soutient et accompagne les RIR dans leur mission. Il ne faut pas davantage de centralisation, mais de la solidarité entre les régions et donc un cadre partagé et l'utilisation des meilleures pratiques. Donc il faut des mécanismes de soutien en temps de crise entre l'ICANN, NRO et les RIR pour traverser les difficultés opérationnelles, et c'est ce qui est arrivé à l'AFRINIC. Donc, nous devons continuer dans notre renforcement des capacités afin que l'Afrique puisse vraiment participer à l'Internet mondial. Donc le nouveau conseil d'administration AFRINIC œuvre à renforcer la confiance. Nous avons entrepris la réactivation des comités de gouvernance, es audits pour 2022-2024 notamment. Et nous nous préparons à un réexamen des statuts constitutifs pour renforcer la reddition de comptes.

Cela prouve que nous pouvons nous réformer en profondeur tout en étant fidèle au modèle RIR, et donc en assurant la transparence, l'inclusion et la reddition de comptes. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup, Aziz. Vous avez une belle tâche qui vous attend. Je me tourne maintenant vers John. De votre point de vue institutionnel, quelles améliorations en matière de reddition des comptes, de transparence et d'inclusivité peut-on mettre en œuvre pour renforcer la résilience des RIR et promouvoir l'équité pour les utilisateurs finaux?

JOHN CRAIN

Je vais tenter de parler de ces trois mots de manière séparée. Les améliorations quant aux attentes que nous avons de l'ICP-2, je pense, arriveront avec la mise en œuvre aussi d'attentes mesurables. Cela permettra de renforcer la reddition des comptes, la responsabilité envers la communauté mondiale. Tous les RIR, je pense, disposent de mécanismes qui leur permettent de rendre des comptes à leurs membres. Ils sont différents, mais ils en ont tous.

Donc je pense que pour la reddition des comptes, l'ICP-2 va nous faire avancer. Et bien sûr, on ne peut pas rendre des comptes à une communauté mondiale sans ce deuxième élément essentiel, la transparence. Je sais que parfois à l'ICANN, on est accusé d'être trop transparent, mais bon, je pense qu'au final, en fait, on ne peut jamais être trop transparent sur certaines questions notamment. Donc la transparence, c'est quelque chose qu'on fait et qu'on vit, ce n'est pas qu'un mot.

Il faut avoir une grande confiance envers les autres pour pouvoir faire preuve de transparence. Vous savez, on utilise très souvent ce mot transparence, comme si c'est la chose la plus facile au monde d'être transparent, mais ce n'est pas le cas. Cela exige une attitude active. Cette transparence, ça doit être ce que vous vivez au jour le jour. Je pense qu'il y a beaucoup de transparence au sein du système des RIR.

Et encore heureux avec cette crise qui a eu lieu. On a utilisé le mot crise. Bon, on pourrait dire crise, défis, peu importe. Quelle que soit la situation dans laquelle était l'AFRINIC, le problème était un problème de nature juridique qui a créé un manque de transparence. Et je ne pense pas qu'il ne voulait pas faire preuve de transparence. Non, je pense que c'était une question de système juridique, des avocats, des juristes qui ont beaucoup passé de temps à passer de jurisprudence.

Et l'un des problèmes que j'ai eu personnellement avec les bénéficiaires, c'était celui-là, en fait, c'est-à-dire que je disais qu'on devait être transparent, qu'on devait être honnête vis à vis de la communauté. Et ces personnes à qui je m'adressais ne comprenaient pas parce qu'elles ne vivaient pas cette culture-là. Et donc lorsqu'on interagit avec des personnes qui ne sont pas dans notre petite bulle, on se rend compte que la culture n'est pas la même partout et donc il faut la promouvoir cette culture de la transparence.

Alors s'agissant de l'inclusivité, bien sûr, on peut toujours s'améliorer. On continue d'améliorer le programme des boursiers, des NextGen et parfois on se demande : Bon, est-ce qu'on va dans la bonne direction? Peut-être pas tout le temps, mais on s'améliore. Et je pense que les RIR, RIPE NCC a également travaillé à ce programme des boursiers, nous aussi, et on peut apprendre les uns des autres.

Ce qui m'a le plus encouragé parce qu'après tout, une crise présente toujours des opportunités. Eh bien, c'est ce que Wolfgang a abordé, la façon dont la communauté s'est unie dans cette crise. Les PDG, le personnel de l'ICANN, les juristes, les avocats, tout le monde parlait constamment les uns avec les autres. Avant la crise, bon, c'était des petits contacts par ci par là, on n'avait pas vraiment de discussions. Alors que là, on a une relation de travail bien plus étroite et une bien meilleure compréhension les uns des autres. Aussi, je pense que l'avenir semble radieux, ou du moins bien plus radieux qu'avant. Aziz, maintenant, appartient au modèle de gouvernance et je pense que cela permet de résoudre des problèmes. Et donc je pense que tant qu'on applique ces principes et qu'on vit ces principes, on s'en sortira.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Je voudrais vous poser une question de suivi. Alors moi, je suis totalement en faveur d'une approche ascendante, mais quel est le rôle que l'ICANN a pu jouer ou aurait pu jouer pendant cette crise?

JOHN CRAIN

Eh bien, lors de cette crise, nous avons dû jouer notre rôle tout en n'empiétant pas sur les plates-bandes des autres. Donc nous n'étions pas totalement neutres, n'est-ce pas? Nous étions une partie ayant un intérêt et donc nous avons beaucoup interagi avec les personnes de l'île lorsque le bénéficiaire a été désigné. Eh bien moi, je me suis rendu sur l'île presque directement et c'est un vol de 32 h. Donc je ne sais pas comment j'ai pu m'arranger, mais ça s'est fait et nous avons eu des discussions régulières avec les RIR, avec les personnes de l'équipe juridique, mais on devait se rappeler constamment qu'on devait faire preuve de neutralité.

On ne pouvait pas sortir du cadre de notre mandat et être perçu comme l'ICANN, qui avait été au-delà de son mandat et qui avait résolu le problème. Non. Nous avons été heureux de faire tout ce qu'on a pu, d'aider, de travailler en coordination avec les différentes parties, de participer aux discussions de façon à ce qu'on s'assure que nous aussi, on joue notre rôle et qu'on le comprenne et que les gens le comprennent. On a établi des limites au rôle qu'on pouvait jouer et on s'y est cantonné. Donc nous serons là à l'avenir. Nous étions là pendant la crise, mais voilà, on a respecté ces attentes qu'on avait vis à vis de nous. Et c'est ça après tout, l'essence de l'ICP-2 aussi.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Alors, Wolfgang, s'agissant de votre implication dans la gouvernance de l'Internet, comment avoir un équilibre

entre la reddition des comptes, la transparence, l'inclusivité et l'équité vis à vis des utilisateurs finaux?

WOLFGANG KLEINWAECHTER

Merci. Excellente question. Je commencerais par dire que la transparence, c'est essentiel pour pouvoir rétablir la confiance qui permettra aussi l'équité envers les utilisateurs finaux. C'est vraiment en fait une chaîne avec différents maillons, et on ne peut pas retirer un de ces maillons, car bien sûr, la chaîne et tous les maillons dépendent les uns des autres.

Comme John l'a dit, nous sommes au sein d'une communauté et nous avons atteint un haut niveau de transparence au sein de cette communauté. Mais bien sûr, nous ne sommes pas seuls. Nous sommes entourés d'une communauté qui, parfois, déteste la transparence et préférerait que tout soit négocié à huis clos, ce qui rend notre tâche difficile parce que nous offrons un service à des communautés qui sont déconnectées de l'ICANN, qui se servent de ces services, mais qui ont leurs propres objectifs, leur propre communauté, dont les intérêts peut-être différent des intérêts des nôtres. Il y a donc un problème de correspondance entre les intérêts des uns et des autres. Aussi, la meilleure chose à faire, je pense, c'est de donner des exemples, des bons exemples concrets, de bonnes pratiques afin qu'on puisse convaincre les autres de suivre notre exemple.

Parce qu'après tout, ça fonctionne et ça nous fait avancer. La question qui se pose à notre communauté est bien, c'est est-ce

qu'il y a des RIR où il faut augmenter le niveau de transparence? Par exemple, moi je ne suis pas expert des adresses IPv4 et IPv6, mais bon. S'agissant de l'allocation des adresses IPv6, elle se fait de manière transparente, c'est très clair. Mais il y a quand même encore des questions ouvertes, des questions en suspens vis à vis de ces blocs d'adresse non utilisés pour l'IPv4 et qui ne sont pas utilisés.

Pour des raisons historiques, on a commencé il y a 20, 30 ans. Avec ça, tout le monde pouvait disposer de blocs d'adresses IPv4 parce que, à cette époque, on ne s'était jamais imaginé qu'on aurait eu besoin de plus de 4 millions d'adresses IPv4. Et puis, au milieu des années 90, on s'est rendu compte qu'en fait, on en aurait besoin de plus. Donc on est passé à l'IPv6. Mais maintenant, on a ce déséquilibre entre l'allocation d'adresses IPv4 et IPv6. Donc le déséquilibre concerne peut-être un peu plus les adresses IPv4. Mais c'est ça aussi qui a été à la source du problème de l'AFRINIC, parce qu'ils ont reçu, on va dire, le reste du bloc des adresses, et c'est là que les mauvaises utilisations ont commencé.

Donc, si on veut faire preuve de transparence, nous devons donner des bons exemples, des exemples de réussite et être aussi clair que possible. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Passons maintenant à la troisième question. À cette ère d'interdépendance numérique, comment la responsabilité de la gestion des ressources Internet devrait être

partagée parmi les différents acteurs? Quelle forme de responsabilité, de reddition des comptes et d'ouverture permettent de mieux servir l'intérêt public mondial? Je me tourne maintenant vers John. Comment cette responsabilité de la gestion des ressources Internet peut être partagée? Quelle forme de reddition des comptes et d'ouverture sert au mieux les intérêts publics mondiaux? Bon, je sais que vous avez déjà un peu parlé de cette idée, mais donnez-nous plus de détails.

JOHN CRAIN

Eh bien, je pense qu'on devrait le faire comme on le fait au sein de la communauté de l'ICANN. Moi, je suis dans ma petite bulle. Je proviens d'un environnement ayant un modèle multipartite. Cela fait déjà plus de 30 ans que je travaille dans ce domaine, même depuis plus longtemps que l'ICANN existe. Ça m'a toujours été évident d'utiliser ce modèle. Mais peut-être qu'effectivement on devrait revenir sur ce modèle de manière régulière, le remettre en question, voir comment on peut attirer d'autres acteurs, comprendre leur perspective à eux.

C'est ce que Wolfgang disait, ce n'est pas que des personnes qui n'appartiennent pas à notre communauté, ne croient pas ou ne sont pas convaincues par notre modèle. C'est qu'en fait elles ont un avis différent. Bon, moi je continue à penser que ce modèle où on implique les gouvernements ou les utilisateurs finaux de l'At-Large sont avec nous dans la salle ou les opérateurs de registre sont avec nous.

Bref, toutes les personnes qui sont concernées par l'Internet, étant donné que c'est une ressource mondiale, sont dans la salle avec nous et il y a différents avis qui sont exprimés, mais on rassemble toutes ces personnes.

Et donc moi, je crois profondément en ce modèle multipartite. Donc, nous avons un comité consultatif gouvernemental, Le GAC. Donc, on a les gouvernements, on a les fournisseurs de services Internet, on a le RSSAC, le SSAC, l'ALAC. Moi, j'aime ce modèle où on doit se comprendre, où on doit apprendre aussi à faire en sorte que des personnes nous rejoignent. Mais on doit aussi aller voir ces personnes qui ne font pas partie de notre communauté, apprendre à parler leur langue pour mieux les comprendre.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Sur ce, je vais me tourner vers Hervé. En tant que président de l'ASO, comment le système des RIR peut permettre l'équilibre entre autonomie régionale et responsabilité envers la communauté de l'Internet mondial?

HERVÉ CLÉMENT

Donc je me prononce en tant que responsable de l'ASO. Donc je peux, à ce titre, dire que nous sommes dans un modèle multipartite et de mon point de vue, c'est un bon modèle pour gérer les ressources. Quand je me positionne dans mon rôle d'utilisateur final dans le cadre de mon rôle au sein de Orange, le modèle de gouvernance est bon parce que ça permet d'allouer les ressources

de la bonne façon, à un prix intéressant par rapport aux autres modèles que nous pourrions avoir.

Si vous parlez de la reddition de comptes, il y a un système où il appartient à la communauté d'élaborer des politiques et d'avoir un système basé sur le consensus pour adopter les politiques. Et donc il appartient aux RIR d'utiliser ces politiques pour utiliser les ressources à bon escient.

Enfin, il y a cette ouverture, car toutes les discussions relatives aux politiques et tous les RIR utilisent les ressources au sein de la base de données intitulée WHOIS. Vous avez donc l'ouverture et vous avez la possibilité de transférer des ressources afin que l'utilisateur final ait à sa disposition beaucoup d'outils pour avoir, je ne dirai pas, le contrôle, mais pour avoir des ressources utiles qu'il peut gérer à bon escient.

Ensuite, concernant la question de l'interdépendance de l'association des différentes organisations de coopération, pour revenir à l'ICP-2, nous avons ajouté un concept d'urgence et de continuité en cas de catastrophe ou de circonstances exceptionnelles. Donc, il s'agit de la continuité des activités dans les différentes régions afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins de gestion des ressources. Mais je ne vais pas entrer dans les détails à ce sujet. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Ce sont des points importants qui ont été abordés. Donc, je reviens à Hans concernant donc la collaboration. Qu'est-ce qui a été fait pour promouvoir les responsabilités partagées et l'ouverture?

HANS PETTER HOLEN

Merci pour cette question. Pour commencer, toutes nos réunions sont ouvertes à ceux qui s'intéressent à la gouvernance. Donc nous avons des groupes de travail sur les politiques relatives à l'adressage, au routage, aux ressources. Donc la société civile, les ingénieurs, les gouvernements peuvent participer aux réunions. La participation peut être non seulement en présentiel, mais aussi à distance.

Au fil des ans, nous avons vu que les gouvernements ne s'expriment pas aussi ouvertement que les autres dans les forums ouverts, mais nous avons donc prévu des mesures spéciales. Donc, au sein de l'Europe, nous avons des forums. Nous en avons en Europe, dans le Sud-Est de l'Europe, au Moyen-Orient, en Asie centrale. Donc ce n'est pas une panacée qui correspond à tous de façon universelle, mais nous avons une adaptation en fonction des besoins.

Il est important donc, en ce qui concerne l'interdépendance numérique, l'Internet n'a pas de frontière nationale. Mais il y a des gouvernements qui veulent contrôler leurs frontières. Il y a des acteurs, il y a aussi des plateformes avec des services centralisés. Donc, si on se place du point de vue de l'ALAC, par exemple, vous voulez détenir votre propre contenu. Vous avez peut-être donc un

contenu qui peut être diffusé à travers le monde, ou est-ce que vous voulez un contenu qui s'adresse uniquement aux personnes qui vous entourent?

Donc il faut avoir des capacités de gestion par le biais de l'IANA notamment, fixé par les règles des RIR. Par exemple, il y a aussi les registres Internet locaux. Il y a trois niveaux, une structure à trois niveaux et c'est important d'en tenir compte. Donc ce ne sont pas les RIR qui gèrent les ressources, ce sont les membres, les communautés. Et donc nous nous regroupons au sein de l'organisation de soutien à l'adressage. Donc je suis donc convaincu que ce système fonctionne. Merci beaucoup.

PARI ESFANDIARI

Merci pour ces commentaires très utiles. Je donne la parole à Aziz. Du point de vue de la communauté AFRINIC, comment voyez-vous les responsabilités régionales? Comment s'aligner sur les attentes mondiales dans la gestion des ressources Internet? À vous la parole, Aziz.

AZIZ HILALI

Merci Paris. Cette question se rapporte à la question précédente et cela revient au cœur de la gouvernance de l'Internet, non seulement à l'AFRINIC, mais du point de vue mondial. Donc il n'y a pas un seul acteur, ni l'ICANN, ni les RIR, ni les gouvernements, ni les parties du secteur privé ne doivent avoir le contrôle total des ressources de l'Internet. Comme le professeur l'a dit, c'est un bien

commun pour les utilisateurs mondiaux. Donc, c'est un bien public et il y a donc des responsabilités partagées.

Les RIR doivent continuer d'Exercer leur rôle opérationnel de façon ascendante, sur un modèle multipartite. Le rôle de l'ICANN est d'assurer une coordination et une cohérence mondiale. Le rôle des gouvernements, c'est un rôle de protection des institutions, de stabilité juridique sans immixtion dans les questions internes. Faute de quoi le système va s'effondrer. Donc, il faut établir un équilibre entre les besoins d'ouverture, de dialogue et de confiance entre toutes les parties de l'écosystème.

PARI ESFANDIARI

Sur ce, merci beaucoup Aziz, et nous allons à Wolfgang. Donc les communautés ont des problèmes. On connaît le problème spécifique de l'AFRINIC. Maintenant, en ce qui concerne la gouvernance dans son ensemble, comment est-ce que l'on voit l'interdépendance mondiale et la façon de refaçonner ces principes de responsabilité et de transparence?

WOLFGANG KLEINWAECHTER

Donc, je pense que pour soutenir l'intérêt du public, il faut savoir qu'il y a de nombreux aspects qui ne peuvent être gérés par un seul acteur. Il faut que les différents groupes au sein des groupes de parties prenantes puissent s'impliquer. Il y a beaucoup d'unités constitutives. Il y a la société civile, les gouvernements, les entreprises. Tout cela est très diversifié et si tout le monde travaille

main dans la main, nous pouvons servir les intérêts publics au niveau mondial.

Mais pas tout le monde est conscient de cela, en particulier au sein des gouvernements. Chaque année, nous voyons en particulier la Russie, par exemple au sein de l'ITU, essaye de remettre en question le rôle de ce modèle multipartite. Donc, nous avons besoin de ce comité intergouvernemental au lieu de ce GAC au sein de l'ICANN. J'ai vu en septembre que la Russie a donc présenté un questionnaire posant quatre questions, l'une des questions était de savoir si l'on pense qu'une ressource publique peut être gérée par une entreprise privée.

C'était une attaque, directe ou indirecte, à l'encontre de l'ICANN. Donc, le plan de la Russie était de distribuer ce questionnaire aux 193 membres de l'IUT et ensuite de remettre en question le système.

Mais le président de séance de ce groupe de travail du Conseil a dit qu'il s'agissait d'une conversation qui sortait du cadre de l'ordre du jour. Mais donc, au cours de la réunion plénipotentiaire de l'ITU à Doha de l'année prochaine, cette discussion pourrait être reprise. Donc voilà la façon de remettre en question par les gouvernements.

Et nous pouvons fournir des noms de domaine, des adresses IP, un serveur, un service de zone racine qui fonctionne. Eh bien, nous

pourrons accomplir notre mission. Nous serons du bon côté des choses.

Mais si nous n'offrons pas à ces services à la communauté mondiale, vous savez que, actuellement, il a été décidé de ne pas supprimer le domaine .iu. Donc l'ICANN gère les adresses IP, les noms de domaine, les fichiers de zone. Tant que nous pouvons offrir ces services, alors nous serons du bon côté. Si nous échouons, il y aura un problème.

Je ne pense pas que la proposition de la Russie obtienne une majorité de voix à la prochaine Conférence de l'IUT. Merci beaucoup.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Ça a été une conversation très riche. Nous avons donc exploré les questions de reddition de compte, de transparence et d'inclusivité et donc de l'interdépendance et du rôle des gouvernements. Maintenant, passons à vos réflexions, à vos commentaires. Les participants en ligne sont aussi les bienvenus pour intervenir. Il y a un microphone que l'on va faire circuler. Hadia ElMiniawi va donc animer le reste de la séance.

HADIA ELMINIAWI

Nous avons une question de John McCormack qui dit que certaines des suppositions sur les allocations IP dans les pays ou au sein des RIR, ces décisions ont été faites au moment où la structure,

l'infrastructure de l'Internet était à un niveau de développement précoce.

La situation de l'AFRINIC est causée par une carence d'adresses IP. Et dans certains pays, il y a donc eu des problèmes au niveau des RIR. Est-ce que des situations comme l'AFRINIC, où il y a des problèmes d'allocation, peuvent se produire ailleurs? Et est-ce que ces problèmes peuvent être résolus ailleurs? Est-ce que quelqu'un veut répondre à cette question?

AZIZ HILALI

Je vais prendre la parole en français. Oui, je serai plus à l'aise pour vous répondre en français. Concernant les ressources de l'Internet, il faut revenir à l'histoire où moi personnellement, j'ai assisté à la naissance de l'Afrinic en 2005 à Mar del Plata. Je ne sais plus quelle réunion c'était, où nous avons été tous heureux d'avoir ça. Et puis on était le dernier RIR à être créé. Et le problème, c'est que comme l'Afrique était en retard, nous avons, d'après les chiffres que je connais, moins de 2 % de la totalité des adresses IPv4 qui existent. Un autre calcul aussi que j'avais trouvé, c'est qu'un utilisateur final de l'Amérique du Nord a la possibilité d'avoir 10 adresses IPv4, alors qu'en Afrique, il y a une adresse pour 10 personnes.

Donc ce problème, du moment qu'il y a une carence d'adresses IP, a incité certains qui ont plus un intérêt pour gagner des revenus, d'aller vers l'Afrique et aller essayer de prendre ces adresses. Je ne veux pas rentrer dans ces détails parce que ça a duré plusieurs années et que ça a donné ce résultat. Aujourd'hui, on se bat pour

qu'il y ait une migration d'IPv6 dans notre région. On se bat aussi pour que ces adresses soient les mieux utilisées au niveau des membres.

Le problème qu'on a, et je l'ai dit dans mon intervention de tout à l'heure, j'ai dit qu'on a un problème avec les membres. Moi, personnellement, j'ai fait avec quelqu'un du staff d'AFRINIC du porte-à-porte et aller voir les membres, et j'ai trouvé personnellement certains qui sont considérés comme des grands clients d'AFRINIC qui n'étaient même pas au courant qu'ils pouvaient voter. Et ça, c'est un problème qui donne cette faiblesse au niveau des registres régionaux, et particulièrement en Afrique.

L'autre problème aussi, c'est le manque d'implication. Et là je m'adresse aussi aux opérateurs télécoms parce que pour moi, ce sont les plus grands demandeurs d'adresse. Et essayer d'avoir cette motivation, cette sensibilisation pour que tout le monde. Et je conclus par une chose, c'est que la crise qu'a connue AFRINIC a eu quand même des bons résultats, c'est que toute la communauté maintenant donne de l'importance à ces problèmes du management des ressources de l'Internet. Et on espère que ça ira mieux dans l'avenir. Merci.

PARI ESFANDIARI

John a un commentaire à faire.

JOHN CRAIN

Bon, je ne veux pas revenir sur ce que Aziz a dit, mais effectivement, il y a un contexte historique qui est important et très souvent, on l'ignore. Vous allez entendre parler de différence par rapport à l'allocation des adresses IP. Et c'est vrai. Mais même dans des lieux plus développés tels que les États-Unis et l'Europe, il y a aussi eu des différences. Au début des années 90, nous nous sommes rendus compte, en tant que communauté, que nous allions manquer d'adresses IP pour les points d'échange Internet si on continuait comme ça. Donc, on a établi des pôles de routage de l'Internet. Ça a été une solution avec les IPv4.

Et aujourd'hui, par exemple, il y a des personnes qui ont des grands réseaux en taille et ils ont un ce qu'on appelle une base d'adresses barre oblique huit, c'est comme ça qu'on l'appelle, et c'est très important. Mais à l'époque, ça n'était pas la même chose. On parlait de classe A pour parler du routage à l'époque. Donc on est passé en fait de cette classe A à un autre système de routage, le classe S. Et à cette époque, on a beaucoup parlé des différences qui existaient. Pourquoi une personne, il y a six mois, a obtenu une adresse barre oblique 16? Il a obtenu une adresse B. Nous, on a eu une barre oblique 64 ou barre 23 ou 24 ou 23. Donc des adresses C.

Voilà, il y a eu des différences un peu partout et ce n'était pas toujours causé par des questions de politique. Parfois c'était lié à des changements technologiques et il faut garder cela à l'esprit, du moins quelque part dans un coin de notre esprit. Ce n'est pas qu'un jour quelqu'un a décidé de faire les choses différemment. Non, c'est parce qu'il y a eu des changements technologiques au fil

technologique, au fil de l'évolution de l'Internet. Maintenant, on en est arrivé aux adresses IPv6. C'est un nouveau changement technologique. Et pourquoi est-ce qu'on les a développés? C'est parce qu'à un moment, on s'est rendu compte qu'on allait manquer d'adresse IP. Et oui, déjà avec les IPv4, on avait des différences. Et avec IPv6, il y en a aussi. C'est vrai. C'est un fait.

HADIA ELMINIAWI

Je vais écouter une question du public dans la salle et puis, nous allons revenir au chat Zoom. Bachar, je vous en prie, vous avez la parole et veuillez vous présenter, s'il vous plaît.

ABDELDJALIL BACHAR BONG

Merci beaucoup pour cette session vraiment riche en connaissances et en informations. Moi, c'est Abdeldjalil Bachar Bong. Je suis le vice-président entrant d'AFRALO. En tout cas en tant que membre de la communauté, nous remercions tous les RIR parce que c'est grâce à vous, grâce aux efforts individuels de nos membres en Afrique et surtout de Smart Africa qui a joué un grand rôle aussi pour que l'AFRINIC sorte de cette crise ou bien, que j'appelle, cette guerre.

Donc je pense que vu vos expériences, quels conseils ou quelles recommandations donneriez-vous à la communauté africaine pour qu'on ne tombe pas à cette crise, encore une fois pour toutes? Est-ce que c'est au niveau des ICP qu'il faut? C'est la révision des ICP qu'il faut mettre des recommandations ou bien quels sont vos

conseils vu que vous venez des RIR? Autre chose. Comme le vice-président Aziz a dit, durant cette crise, quand nous avons parlé avec la communauté locale, par exemple le cas du Tchad, nous avons vu avec le régulateur, avec le ministre des TIC, avec les opérateurs. Et les gens ne sont pas engagés réellement, ne sont pas engagés. Ils ont plus de ressources au niveau de l'AFRINIC. Mais les enjeux des élections, ça a l'air de rien, ils payent les factures, mais on ne voit pas réellement l'engagement du gouvernement dans ça.

Ce n'est pas pour dire que nous voulons le gouvernement pour prendre le contrôle total. Et là, nous n'accepterons pas parce que l'AFRINIC, c'est pour toute la communauté. Donc quelle est cette balance? L'arrivée du gouvernement, mais pas plus un contrôle total. Je vous remercie.

HERVÉ CLÉMENT

Merci beaucoup. Je vais répondre en français. Et puis, je vais répondre avec mon chapeau et ma casquette d'Orange, en fait de collaborateur Orange. Et puis Orange, comme vous le savez, est dans des pays en Europe et en Afrique. Donc j'ai été concerné par les élections africaines. Déjà le bon côté des élections africaines, ce que j'ai vu, c'est que ça a permis une grande mobilisation des pays et des membres de l'AFRINIC sur ces questions. Et c'est le côté bénéfique finalement des problèmes qui ont eu lieu en Afrique.

C'est que beaucoup de membres, que ce soit des CEO et des responsables opérationnels et gestionnaires opérationnels, ont pu voir l'importance de ce qu'est l'Afrique et quel est le rôle de

l'Afrique et qu'il fallait vraiment y prendre attention en fait. Du coup, ils se sont rendu compte qu'il n'y avait pas juste une facture à payer tous les ans, mais il y avait aussi tout un tas de responsabilités autour de ça. Et ça a permis aussi à nous, parce que Orange, en fait, on a des membres dans lesquels il y a beaucoup d'employés, et donc les CEO ne connaissent pas forcément les gestionnaires opérationnels. Ça a permis à tout ce monde de se connaître, ce qui est déjà quelque chose de très positif d'une part.

Et d'autre part, en fait, vous parliez de quel conseil pour la communauté? Pareil, en étant intéressé par ce qui se passe au niveau du système de gestion Orange. Moi, je suis intéressé par ce qui se passe au sein de la communauté et des discussions au sein de la communauté. Et la communauté, c'est un des acteurs clés de ce système.

En fait, c'est simplement de dire : Voilà, la communauté, chacun en tant que personne, en tant que membre de la communauté, c'est s'intéresser à ce qui se passe et se dire voilà, moi, pas forcément en tant que mes intérêts, en tant que mes intérêts propres, mais en tant que membre de la communauté, c'est dire qu'est-ce que je peux faire, moi, pour le bien de tous? Et c'est s'intéresser aux questions qui sont là. Quand on peut proposer des règles de gestion des politiques, c'est en proposer des constructives. Et quand il y a des discussions autour de ces propositions de politiques, c'est de s'impliquer et, encore une fois, d'aller vers les

conversations pour être constructif sur ces sujets-là. Voilà pour une première approche.

HADIA ELMINIAWI

Merci. Il y a encore une demande de prise de parole dans la salle. Veuillez vous présenter d'abord, s'il vous plaît.

PIERRE BONIS

Bonjour et merci. Je suis PDG de l'opérateur de registre français. Je vais m'exprimer en anglais parce que je voulais juste faire un commentaire, notamment pour revenir sur ce que Wolfgang Kleinwaechter avait dit. Et bien sûr, je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à Aziz. C'est tellement chouette pour nous d'avoir un membre du conseil d'administration d'AFRINIC avec nous à la table. Je voulais juste faire un commentaire et puis poser une question. S'agissant de ce problème de confiance, vous avez dit que les règles ont été créées entre des personnes qui se faisaient mutuellement confiance.

Et je me demande au final si ce n'est pas ça le problème à la base, parce que les règles ne sont pas faites pour ça. Les règles sont faites justement pour des personnes qui ne se font pas mutuellement confiance, mais qui doivent pouvoir faire confiance à la signature, on va dire, au sceau de la personne qui dit qu'elle va suivre les règles. Si on continue à dire que, au final, ce n'est qu'un problème de confiance entre des personnes de bonne foi et qu'il n'y aura aucun problème, ça ne va pas fonctionner. Les statuts constitutifs,

les règles sont là justement pour régler les problèmes quand ils émergent. Donc peut-être que ces statuts constitutifs sont un peu naïfs et bons. Par ailleurs, ce n'est pas que les statuts constitutifs de l'AFRINIC qui étaient naïfs.

Aussi la question, c'est de savoir : Est-ce qu'il y a quelque chose, peut-être dans le cadre de l'ICP-2, qui est une leçon qu'on a pu tirer de toutes ces crises qu'on a traversées? Nous devons reconnaître que les règles sont plus fortes que cette confiance mutuelle qu'on a les uns envers les autres. Deuxième point, et c'est une question, on parle de problèmes qui n'ont pas été soulevés par les gouvernements, mais par des entités privées. On se demande parfois est-il juste que les entités publiques, par exemple à la russe, que les biens publics doivent être gérés par les gouvernements? J'ai bien compris ce que vous avez dit, mais les entités privées, elles peuvent aussi être un peu diaboliques parfois. Je pense qu'on en a déjà eu l'exemple aussi.

Je ne sais pas si cette opposition entre entités privées et gouvernements est utile. En Afrique, comme on l'a dit, les gouvernements se sont impliqués parce qu'il y a eu une crise. Aussi, la question à se poser ici, c'est si nous sommes confrontés à un problème qui n'est pas un problème de méfiance ou de confiance. Mais si c'est un problème opérationnel, je ne sais pas, moi, s'il y a une bombe qui explose quelque part et qu'un des RIR disparaît, y a-t-il quelque chose sur lequel on peut se baser pour déplacer toutes ces questions opérationnelles? On a en fait ce genre de mécanisme dans le monde des noms de domaine. Je ne suis pas

certain qu'on l'ait dans le monde des adresses IP. Voilà. Pardonnez-moi d'avoir pris un peu de temps pour cette question.

JOHN CRAIN

Très bonne question. Alors je pense que les règles, on peut les interpréter d'une façon ou d'une autre. Je pense que ce que vous avez abordé, c'est plutôt des processus prévisibles plutôt que des règles. L'ICP-2 en est un. Je ne sais pas si on a été naïf quand on a élaboré l'ICP-2. On avait une vision du monde à cette époque et le monde était très différent à ce moment-là.

Aussi, moi ce que je retire de ça, c'est qu'on ne peut pas laisser ces processus, ces politiques dans un coin, les ignorer pendant des années et ne pas revenir dessus pendant longtemps. Quand on a un processus, une politique, chaque année, peut-être tous les six mois, il faut revenir dessus et le remettre à l'épreuve, le mettre à jour. Et on ne l'a pas fait avec tous ces processus.

Et concernant votre dernière question, on en a parlé un peu, on pourra vous en parler aussi, je pense. On en a parlé. À quoi ça ressemble maintenant avec les RIR? Bon, je pense qu'on l'a élaboré pour des scénarios bien spécifiques. Donc EBERO. Mais la différence en fait, entre un RIR et l'ICANN, par exemple, c'est que nous, nous sommes le côté public. C'est quoi, le mot qu'on utilise? Oui, voilà, c'est ça transparence. Les gens attendent plus de transparence de notre part autour de ces questions. Bon, ce sont des questions qui doivent avoir lieu, qui auront lieu et qui aboutiront, je pense, à de très bons partenariats. On peut les faire

grâce à l'ICP-2, grâce à une transparence accrue. Mais je vais maintenant donner la parole à un PDG de RIR afin qu'il puisse vous donner sa perspective ou peut-être pas. Merci.

HANS PETTER HOLEN

Merci. Vous prenez les devants. J'entends vos questions, c'est-à-dire que prendre le RIPE NCC qui a été constitué en 1997 et donc est-ce que les actes constitutifs sont adaptés ou étaient adaptés à ce qui se passe aujourd'hui?

Nous avons appris de la situation AFRINIC, à savoir que s'il n'y a pas de quorum au sein de RIPE NCC, on peut toutefois donc se réunir. Donc nous avons essayé d'être proactifs. Nous n'avons pas besoin d'attendre un document de gouvernance. Et s'il n'y a pas de conseil d'administration, nous avons simplement inclus une disposition disant que s'il y a 200 membres, on peut donc convoquer une réunion générale. Mais bon, si tout le monde agissait de bonne foi, il y aurait eu une réunion générale il y a déjà longtemps et personne ne serait préoccupé de savoir si c'est conforme, car tout le monde agit de bonne foi. Donc le problème, c'est quand les gens n'agissent pas de bonne foi. C'est là que nous avons besoin de règles précises.

Donc il y a 13 ans, quand j'ai commencé, c'était différent. Nous n'avons pas besoin de règles de procédures pour tout. Et on demande actuellement mais pourquoi est-ce qu'on doit suivre toutes ces règles? Est-ce que RIPE NCC ne peut pas faire les choses comme il faut? Il faut des règles et des procédures pour qu'il y ait

de la transparence et un traitement équitable afin que tout le monde puisse voir comment nous fonctionnons.

Donc nous devons constamment évoluer. Et l'autre chose que vous avez dite, c'est quelque chose qui préoccupe toutes les démocraties, c'est donc le nombre de votants, le pourcentage de votants. Donc, il faut que nous fassions comprendre aux gens qu'ils doivent s'impliquer. Nous avons 20 000 membres au sein de RIPE NCC. Donc au mieux, nous avons 2 000 votants à la réunion générale.

Et peut-être que ça augmente avec le vote électronique. Mais en ce qui concerne les politiques, le vote sur les politiques, il y a encore moins de votants, alors nous souhaitons améliorer cela.

En ce qui concerne l'entiercement des données, les RIR ont des données. Et pour les noms de domaine, il faut le numéro de carte de crédit, il faut pouvoir identifier le détenteur du nom de domaine. Donc il y a toutes les procédures d'enregistrement qui sont complexes. Il y a la relation contractuelle, donc il faut stocker les bonnes données dans un système d'entiercement des données. Donc, à la dernière réunion du conseil d'administration de RIPE NCC, nous en avons parlé.

Donc, il faut les premières étapes et puis après il faut les copies des systèmes. Il y aura donc des dispositions à ce sujet dans le nouveau document. Donc, il faut être proactif et il faut pouvoir obtenir des

conseils, et il faut que nous puissions recueillir les différentes opinions sur les documents de gouvernance.

HADIA ELMINIAWI

Oui. Wolfgang a la parole.

WOLFGANG KLEINWAECHTER

Tout le monde connaît cette devise : La confiance c'est bien, le contrôle, c'est encore mieux. Donc c'est Vladimir Ilitch Lénine, qui a donc formulé cette devise. Donc il faut faire la balance entre un système basé sur la confiance et un système basé sur les règles.

D'après mon expérience, si on a trop de règles, on obtient une bureaucratie et c'est contre-productif. Donc il faut trouver un équilibre. Donc c'est un processus itératif. Il faut apprendre des erreurs que l'on a commises et ainsi, vous verrez où les règles sont nécessaires.

Quand l'ICANN a débuté, on était contre trop de règles. Et puis l'ICANN est devenu, selon certains, un régulateur. Cela a été rejeté. Et puis après, nous nous sommes rendu compte que c'est la réglementation par la création de contrats, la passation de contrats. Bon, tout cela est inévitable quand on a un cadre réglementaire.

Il y a de la bureaucratie qui se crée, donc il faut établir un équilibre. Ça peut être difficile. Et, comme un Hans Peter l'a dit, la confiance est basée sur le bon comportement. Si on a des mauvais

comportements, il faut des règles. Je n'appellerai pas cela un dilemme. C'est la réalité, et il faut en être conscient.

Et je dirais pour finir, quand vous dites que les gouvernements ne sont pas les pires parties prenantes, il y a les Big Tech. Ces entreprises sont encore pires. Au sein du SMSI il y a 20 ans, les entreprises comme Google, c'était donc les pires.

Donc moi, je considère que les gouvernements ne sont pas des ennemis, ce sont des partenaires, ils doivent avoir leur rôle. Ce ne sont pas des superviseurs, mais dans le domaine de la cybersécurité. Ils sont donc sur les devants, sur la ligne de front. Et maintenant, en ce qui concerne tout ce qui a trait à la communauté technique, ils ont une capacité de conseil.

Donc, la cybersécurité, c'est autre chose que la gestion des questions techniques. Donc le SMSI+20 sera l'occasion de vraiment définir quel est le rôle du secteur privé, des grosses sociétés tech. Donc moi, je répète encore et encore. Donc, si on parle du financement du Forum de gouvernance, il y a les bénéficiaires. Ces entreprises sont donc bénéficiaires des processus SMSI et IGF. Donc, si on tient compte de la crise financière de l'IGF, on verra qu'il y a donc des développements qui se sont déroulés au cours des 20 dernières années. Il faut prendre nos responsabilités, et donc les gouvernements doivent donc prendre leurs responsabilités.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Wolfgang. Et maintenant, je vais lire une question qui vient du chat et je la lis telle qu'elle est. Donc, quelles sont les positions prises par l'ICANN pour répondre à Smart Africa et donc dans sa participation dans l'AFRINIC, et il n'y a pas eu d'implication de la communauté.

Et je voudrais savoir si la direction de l'ICANN a participé à la proposition de reprendre Les mesures qui ont été établies par l'AFRINIC. Donc est-ce que tout cela est vrai? Et comment est-ce que l'ICANN justifie sa participation sans avoir informé la communauté et sans la participation de la communauté? Le cas échéant, l'ICANN doit déclarer et expliquer son implication, faute de quoi il y aura de sérieuses communications.

JOHN CRAIN

Donc j'ai entendu plusieurs questions ici et si j'imagine que la question porte sur la coalition pour une Afrique numérique. L'ICANN n'a pas participé à cela. Nous n'avons pas été partie à la formation de cette organisation.

Notre rôle est publié en de nombreux endroits. Nous sommes un acteur neutre et ce que nous faisons, c'est que nous expliquons. Nous expliquons, pas seulement à Smart Africa, à beaucoup de monde de poser cette question, nous expliquons ce qu'est l'ICP-2 et quel est le rôle de l'ICANN. Voilà, notre rôle, c'est d'expliquer ce que nous faisons.

Nos positions et nos communications dans le cadre de la situation de l'AFRINIC. Donc notre position a toujours été publiée, publique. On peut les trouver. Il y a une autre partie de la question que je n'ai pas vraiment comprise, mais je crois que c'était de savoir si nous avons rédigé certains de ces points de communication? Et bien non, ce n'est pas le cas. Nous avons parlé de la transparence. Peut-être que nous avons reçu un email similaire à cette question.

HADIA ELMINIAWI

Donc 60 secondes d'intervention, s'il vous plaît. Nous avons donc des contraintes de temps.

AFTAB SIDDIQUI

Bon, je ne vais pas transformer ma question en commentaire. Donc la responsabilité RIR incombe aux membres de RIR et je connais bien cette structure. Donc, comment souhaitez-vous que la communauté At-Large s'implique dans les documents des RIR? Comment est-ce que vous souhaitez que nous collaborions avec vous? Est-ce que vous souhaitez que nous ayons simplement une discussion chaque année? Donc il s'agit d'une question au responsable ASO et NRO.

HERVÉ CLÉMENT

Donc nous souhaitons recueillir tous les commentaires, toutes les contributions de toutes les organisations. Vous êtes une organisation très forte, très utile. Donc nous souhaitons travailler avec vous. Je ne sais pas si je dois en dire plus à ce sujet.

HANS PETTER HOLEN

Donc, tous les membres de l'ALAC sont les bienvenus aux réunions que nous organisons. Je sais que l'ALAC a envoyé des membres pour participer aux réunions RIPE. Mais At-Large est aussi bienvenu.

En ce qui concerne les documents portant sur des politiques mondiales ou sur les interactions avec l'ICANN, il y a aussi la procédure de commentaires publics de l'ICANN. Vous pouvez soumettre vos commentaires dans ce cadre-là, et vous pouvez donc demander qu'il y ait des réunions sur des sujets particuliers et nous serons ravis d'en parler.

HADIA ELMINIAWI

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Oui, je voulais juste revenir sur les mots de mon ami et compatriote Pierre Bonis. S'agissant des registres Internet régionaux de dernier recours, je pense que c'est ce à quoi vous faisiez allusion. Je ne sais pas s'il y a des statuts constitutifs, des documents qui portent là-dessus.

Mais, pour revenir sur la question des statuts constitutifs, je pense que la communauté de l'ICANN doit un peu revenir au sérieux. On sait que John Barlow en parlait depuis la déclaration de l'indépendance, le monde a changé, n'est-ce pas? Et on doit tout coucher sur papier. Et bon, le navire de l'ICANN n'est pas vraiment

un navire, mais on a l'impression plutôt qu'il est un radeau quand il se penche sur ses révisions.

Et puis en même temps, on a aussi la confiance de l'IETF qui devient une corporation. Les statuts constitutifs de cette corporation étaient très mal conçus pour les objectifs qu'elle était sensée desservir. Mais encore heureux, il y a des personnes qui sont attentives à ce genre de choses.

HADIA ELMINIAWI

Oui, je vais céder la parole à Hans.

HANS PETTER HOLEN

Je voudrais lire un commentaire que John Curran, mon collègue, a écrit dans le chat. C'est que la communauté de l'Internet existe depuis plus longtemps que l'ICANN et elle a des structures de gouvernance robustes dans toutes les régions.

Et l'AFRINIC avec des systèmes...

HADIA ELMINIAWI

Pardonnez-moi. Vous manquez de temps.

HANS PETTER HOLEN

S'agissant du processus ICP-2 en novembre, c'est ce que nous tentons de faire pour corriger la situation. Voilà, je voulais juste lire le commentaire de John qui n'est pas ici avec nous.

HADIA ELMINIAWI

Merci. Bon pardonnez-moi, je voudrais m'excuser auprès des personnes qui souhaitent encore poser des questions, mais nous avons déjà dépassé de quelques minutes le temps imparti. Je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette réunion. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les envoyer par email et nous tenterons d'y répondre rapidement. Merci et merci à tous nos panélistes. Et je voudrais également remercier nos interprètes qui nous ont suivi jusqu'au bout.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Oui, je voudrais aussi remercier Pari Esfandiari d'avoir organisé cette session. C'est la première fois qu'une communauté organise une...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]